

Reconstruire la prison : pas encore de calendrier

Quel avenir pour la prison de Verviers ? Eh bien, on est plus que jamais dans l'expectative, comme a pu le constater la députée libérale d'Eupen Katrin Jadin, en interpellant la ministre Annemie Turtelboom, au Parlement. La ministre VLD a répondu que la dernière aile encore active devait être fermée pour le mois de décembre 2013. Mais, observait Katrin Jadin, « *aucun budget n'est encore prévu pour la reconstruction d'une nouvelle prison sur le même site, conformément à ce qui avait été décidé par votre prédécesseur au moment de la première évacuation en septembre 2011.* »

Cette incertitude l'amène à se poser la question : que faire des gardiens et de la bonne cinquantaine de détenus encore présents et des quelques condamnés assignés aux tâches ménagères (57 maximum), quand la dernière aile sera rasée ? Fidèle à sa réputation, Annemie Turtelboom s'est révélée avare en détails : « *la fermeture de la dernière aile active de la prison de Verviers sera préparée comme il se doit et se déroulera sans problème majeur.* »

De toute façon, ajoutait-elle, « *il est encore beaucoup trop tôt pour vous donner des détails.* » Mais il paraît que l'administration prépare ça « *avec le plus grand soin, en temps et en heure.* »

Quant à la reconstruction, elle sera envisagée dans le cadre d'un Masterplan III qui devrait être présenté dans un proche avenir. Ce qui risque de nous reporter à pas demain la veille. Car le Masterplan II se terminera en 2016. À moins que subitement, on trouve des sous pour se lan-



On n'est pas encore près d'avoir uen nouvelle prison...

■ N. LAMBERT

cer dans une nouvelle construction. Ce dont Denis Pinon, délégué CGSP, se permet de douter, en rappelant qu'« *au départ, c'était pour un an ou deux.* »...

Reste que, théoriquement, chaque arrondissement judiciaire doit avoir sa prison propre. Katrin Jadin n'a pas manqué de le rappeler à la mi-

nistre. Une option que Denis Pinon défend aussi, en soulignant que sans nouvelle prison à Verviers, on devrait amener des détenus venant de la nouvelle prison de Marche ou d'une autre, plus éloignée peut-être, pour les comparutions au palais. Ce qui serait aussi très coûteux... ■

Y.B.